

# International - Assistance juridique gratuite aux migrants en Grèce

## Appel aux avocats intéressés à offrir une assistance juridique aux migrants à Lesbos

Le programme « Avocats européens à Lesbos » est organisé par le Conseil des barreaux européens (CCBE) et l'Association allemande des avocats (Deutscher Anwaltsverein, DAV) avec la coopération des barreaux grecs. Ce projet a reçu le soutien de la Fédération Suisse des Avocats et de nombreux barreaux et associations européens.

### Objectif

Il s'agit d'envoyer des avocats européens en Grèce (sur le *hotspot* de Lesbos) pour offrir aux migrants nécessitant une protection internationale une assistance et un conseil juridique gratuits pour une demande d'asile ou de protection subsidiaire.

### Mission

Il s'agit de missions à court terme (d'un minimum de deux semaines) s'échelonnant au cours de l'année.

Les avocats travailleront gratuitement et leurs frais seront couverts. Leur mission consiste à :

- Observer les situations : agir en tant qu'observateurs et remettre des rapports hebdomadaires ;
- Informer les migrants de leurs droits et développer de la documentation à leur attention (travail en coopération avec *L'American Bar Association Rule of Law Initiative*) ;
- Offrir un conseil et une assistance juridique gratuits aux migrants.

### Comment procéder ?

Les avocats souhaitant participer au projet doivent répondre aux critères suivants :

- pouvoir passer au moins deux semaines dans le hotspot de Lesbos (frais couverts [voyage, logement et nourriture]) ;
- disposer d'une formation ou d'expérience dans le droit d'asile et la protection internationale ;
- avoir une bonne maîtrise de l'anglais ;
- avoir une connaissance de l'arabe constitue un atout.

### Postuler

Les avocats intéressés sont invités à envoyer leurs candidatures au Secrétariat général de la Fédération Suisse des Avocats, Marktgasse 4, Case postale, 3001 Berne : [info@sav-fsa.ch](mailto:info@sav-fsa.ch)

Tél. 031/313 06 06

Fax 031/313 06 16

[télécharger formulaire de candidature à compléter par les avocats](#)

Lors de l'inscription, veuillez indiquer les dates et nombres de semaines disponibles (la préférence sera accordée au plus long séjour, deux semaines étant le minimum), et documenter vos formations/connaissances spécifiquement requises en droit.

Pour la FSA, le Secrétaire général, René Rall, Berne, le 24 juin 2016